

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0021812

Maladie

Dentaire

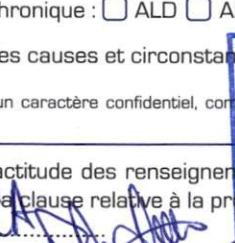
Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	5526	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	HAFIDH - 165467
Nom & Prénom :		RAIDIOU	
Date de naissance :		11/07/1960	
Adresse :			
Tél. :		0661065747 Total des frais engagés :	
		2144,50 Dhs	

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :	 Dr Abdehnak MOUDEN Médecine Physique- Ostéopathie 119, Bd de Bourgogne, Résidence Phénicia RDC - Casablanca Tél.: 05 22 29 76 97- 05 22 27 89 61 Fax: 05 22 20 94 44		
Date de consultation :	02/06/2023	Age :	55
Nom et prénom du malade :	HAUSA KHIDIRI		
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Laryngite		
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD	<input type="checkbox"/> ALC	Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.			
Fait à :	CAFIBNA CH	Le :	16 JUIN 2023
Signature de l'adhérent(e) :			



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/06/2023		0.7	115,-	DR ABDELHAK MEDICAL Médecine Physique Ostéopathie 319, Bd de Bourgogne - Résidence Phénicia RDC - Casablanca Tél : 05 22 29 76 97 - 05 12 27 85 Fax : 05 22 20 91 44
			600,-	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Mme Bensaïd Pharmacie Rue Jaâfar ibn Habib - Tél.: 022-441030	02/06/23	144,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

The diagram shows a circular DNA molecule with 32 numbered positions (1-32) arranged in four quadrants. The top-right quadrant has positions 1 through 8, with arrows pointing clockwise. The bottom-right quadrant has positions 9 through 16, with arrows pointing counter-clockwise. The bottom-left quadrant has positions 17 through 24, with arrows pointing counter-clockwise. The top-left quadrant has positions 25 through 32, with arrows pointing clockwise. A vertical arrow at the top points upwards, and a horizontal arrow on the right points to the right.

[Création, remont, adjonction] Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



الدكتور عبد الحق مودن

Docteur Abdelhak Moudén



spécialiste en :

Médecine Physique - Ostéopathie.

Podologie - Mésothérapie.

Traumatologie du Sport

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier

Membre de la Société Française d'Ostéopathie

111, شارع بوركون - إقامة فنيسيا - الدار البيضاء

119, Avenue de Bourgogne - Résidence Phénicia - Rez de Chaussée Casablanca

Tél.: 05 22 27 85 61 / 05 22 29 76 97

E-mail : osteopathecasablanca@gmail.com / Site web : www.osteopathe-casablanca.com

Patente : 40507422 - ICE : 001954857000053 - INP 091113860

02/06/2023

Hassan Khidouci

① ISOX 200
144,00 115

15'

S.V.

② EUZOL 20mg
115

③ Codilife
140 x 44,-

15'

1595
144DH50
1126
1155



PHARMACIE EDEN
Houcine BENSAID
Pharmacie

13, Rue Jaafar Ibn Habib - Bourgogne
Casablanca - Tél: 022 29 71 79

Dr. Abdelhak MOUDEN

Médecine Physique - Ostéopathie

119, Bd de Bourgogne, Résidence

Phénicia FDC - Casablanca

Tel. 05 22 29 76 97 - 05 22 27 85 61

Fax : 05 22 20 94 44

INPE : 091113860



الدكتور عبد الحق مودن

Docteur Abdelhak Moudén



spécialiste en :

Médecine Physique - Ostéopathie.

Podologie - Mésothérapie.

Traumatologie du Sport

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier

Membre de la Société Française d'Ostéopathie

119, شارع بوركون - إقامة فنيسيا - الدار البيضاء

119, Avenue de Bourgogne - Résidence Phénicia - Rez de Chaussée Casablanca

Tél.: 05 22 27 85 61 / 05 22 29 76 97

E-mail : osteopathecasablanca@gmail.com / Site web : www.osteopathe-casablanca.com

Patente : 40507422 - ICE : 001954857000053 - INP 091113860

02/06/2023

Hassan Khidiou

~~Dr. A. MOUDEN~~
Médecine Physique- Ostéopathie
119, Bd de Bourgogne - Résidence
Phénicia RDC - Casablanca
Fax: 05 22 20 94 43
INPE: 091113860

→ Consultation spécialisée = 300 -

→ Ultrasound = 300 -

Total = 600 Dh.

: Six Cents DH

Dr. A. MOUDEN
Médecine Physique- Ostéopathie
119, Bd de Bourgogne - Résidence
Phénicia RDC - Casablanca
Tel. 05 22 29 76 97 / 05 22 29 44 11
Fax: 05 22 20 94 43
INPE: 091113860